

**L'éditorial
d'Arlette
Laguiller**
p 3

Prolétaires de tous les pays, unissez-vous !

**LUTTE
OUVRIÈRE**
UNION COMMUNISTE (trotskyste)

Hebdomadaire - paraît le vendredi - n° 2139 - 31 juillet 2009 - prix : 1 € - DOM 1,50 €

Les patrons licencient et augmentent leurs profits



Halte au massacre des emplois !

M 06189 - 2139 - F - 1,00 €



Sommaire

Leur société

- p. 4 ■ Sous-traiter pour... surexploiter
- Chômage, un marché prometteur pour les agences de placement
- La faute aux caissières
- p. 5 ■ Taxe carbone : un nouvel impôt
- Où il y a Rocard, un sale coup se prépare
- Tour de France : l'or du maillot... l'argent pour les organisateurs
- p. 12 ■ Incendies de l'été : des moyens insuffisants
- Marseille : militaires incendiaires
- Reims : les pompiers professionnels en colère
- Mont-de-piété : mieux vaut être riche

Dans le monde

- p. 6 ■ L'économie mondiale s'enfonce dans le chômage
- États-Unis : la reprise des banques, un second château de cartes
- Pour la police, un Noir n'est jamais tout à fait blanc
- p. 7 ■ Gaza : ensevelis dans les tunnels
- Israël : liberté pour Salah Hamouri
- Nouvelle-Calédonie : répression contre des syndicalistes

Dans les entreprises

- p. 8 ■ La passivité des organisations syndicales
- La Poste : non à la privatisation
- GSK (Eure) : toute honte bue
- p. 9 ■ Alcatel-Lucent : moins d'emplois plus de profits
- Servisair Roissy : face aux suppressions d'emplois, des revendications légitimes
- Darcos continue de faire la leçon
- ATB-Selni (Nevers) : 61 licenciements
- Caterpillar : eh oui, des profits
- p. 10 ■ JPM Avermes (Allier) : 50 000 euros pour les licenciés
- Bosal - Annezin (Pas-de-Calais) : des propositions... explosives
- Tassos (Noisy-le-Sec) : 4 mois de lutte
- p. 11 ■ New Fabris - Chatellerault : toujours en lutte pour 30 000 euros
- SKF - Fontenay-le-Comte : les travailleurs ne baissent pas les bras
- Indre-et-Loire : les patrons compensent la crise avec les emplois

Cet été dans votre ville, rencontrez les militants de Lutte Ouvrière



Comme chaque été les militants de Lutte Ouvrière viendront à votre rencontre. Même pendant la période estivale les attaques du patronat et du gouvernement ne cessent pas. C'est chaque jour ou presque que des entreprises ferment en jetant à la rue des centaines de travailleurs. Pour d'autres c'est le chômage partiel imposé et pour tous la baisse du pouvoir d'achat.

Il ne faut pas croire aux discours officiels que l'on nous tient sur les sacrifices à accepter pour sortir de la crise. Ce ne sont rien d'autre que des mensonges pour nous faire payer leurs pots cassés. Ce que les travailleurs ont à défendre ce sont leurs emplois et leurs salaires qu'il faut à tout prix maintenir.

Alors cet été quand vous nous rencontrerez, prenez le temps de vous arrêter. Ensemble nous avons beaucoup de choses à discuter.

Voici nos étapes :

<p>● Centre - Allier vendredi 31 juillet : Moulin (Allier) samedi 1er août : Nevers (Nièvre)</p>	<p>● Jura - Saône-et-Loire lundi 3 août : Beaune (Côte-d'Or) mardi 4 août : Chalon-sur-Saône (Saône-et-Loire) mercredi 5 août : Dole (Jura) jeudi 6 août : Lons-le-Saunier (Jura) vendredi 7 août : Mâcon (Saône-et-Loire) samedi 8 août : Le Creusot (Saône-et-Loire)</p>	<p>● Manche - Mayenne lundi 3 août : Laval (Mayenne) mardi 4 août : Fougères et Vitry (Ile-et-Vilaine) mercredi 5 août : Mayenne et Châteaueu-Gontier (Mayenne) jeudi 6 août : Saint-Lô et Granville (Manche) vendredi 7 août : Cherbourg (Manche) samedi 8 août : Caen (Calvados)</p>	<p>● Ardennes - Aisne lundi 10 août : Soissons (Aisne) mardi 11 août : Charleville-Mézières (Ardennes) mercredi 12 août : Sedan (Ardennes) jeudi 13 août : Laon (Aisne) vendredi 14 août : Saint-Quentin (Aisne) samedi 15 août : Reims (Marne)</p>	<p>● Loire - Drôme lundi 10 août : Saint-Étienne (Loire) mardi 11 août : Roanne (Loire) mercredi 12 août : Saint-Chamond (Loire) jeudi 13 août : Montélimar (Drôme) vendredi 14 août : Romans (Drôme) samedi 15 août : Valence (Drôme)</p>
---	---	---	--	---



LUTTE OUVRIÈRE

Union Communiste (Trotskyiste)
membre de l'Union Communiste Internationaliste

L'Union Communiste trotskyste qui publie Lutte Ouvrière, sous le nom duquel elle est connue en tant qu'organisation politique, regroupe des militants pour qui le communisme et le socialisme sont le seul avenir pour l'humanité menacée par les crises, l'épuisement des matières premières et des milieux naturels et les guerres dus à l'anarchie de la société actuelle divisée en classes sociales, qui repose sur la concurrence économique et l'égoïsme individuel.

Nous sommes convaincus que les travailleurs peuvent remplacer le capitalisme par une société libre, fraternelle et humaine car ils constituent la majorité de la population et n'ont aucun intérêt personnel au maintien de l'actuelle société. Pour cela ils devront remplacer l'État de la bourgeoisie pour créer un régime où les masses populaires exerceront elles-mêmes le pouvoir en assurant un contrôle démocratique sur tous les rouages du pouvoir économique et politique. Nous disons aussi que les travailleurs n'ont pas de patrie et qu'un peuple qui en opprime un autre ne peut être un peuple libre.

Les militants qui animent ce journal s'affirment trotskystes, du nom du compagnon et continuateur de Lénine, qui a combattu le stalinisme dès son origine et a péri assassiné pour n'avoir jamais cédé.

Lutte Ouvrière est éditée par la société Éditions d'Avron - 6, rue Florian 93500 Pantin - Téléphone : 01 48 10 86 20 - SARL au capital de 7 622,45 euros, durée cinquante ans à partir du 1^{er} janvier 1970 - Gérant : Michel Rodinson. Associés : René Marmaros, Isaac Szmulewicz, Jean-Claude Hamon. Directeur de la publication et responsable de la rédaction : Michel Rodinson. - Tirage : 14 000 exemplaires. Impression : Rotos 93 - 3, rue du Parc 93150 Le Blanc-Mesnil, téléphone : 01 48 14 21 65. - Commission paritaire des publications n° 1009 I 85576.

Lutte Ouvrière c/o Éditions d'Avron 6, rue Florian - 93500 Pantin. Lutte Ouvrière (Ile-de-France) c/o Éditions d'Avron 153-155 Avenue Jean-Loive - 93500 Pantin. Téléphone : 01 48 10 86 20 Télécopie : 01 48 10 86 26

Sur Internet

www.lutte-ouvriere.org
www.union-communiste.org
contact@lutte-ouvriere.org

LO l'hebdomadaire

www.lutte-ouvriere-journal.org

LO multimédia (télé, radio, CLT)
www.lutte-ouvriere.org/multimedia

LO audio (version parlée de nos textes)
www.lutte-ouvriere-audio.org

Soutenez-nous financièrement

Les chèques de soutien à Lutte Ouvrière doivent être libellés à : « Jean-Paul Rigollet, mandataire financier de Lutte Ouvrière » et sont à envoyer à LUTTE OUVRIÈRE - BP 233 - 75865 Paris Cedex 18.

Jean-Paul Rigollet a été déclaré le 23 décembre 1994 mandataire financier du parti Lutte Ouvrière conformément à la loi. Celle-ci dispose qu'il est seul habilité à recueillir les dons de personnes identifiées. Les dons d'une personne physique à un parti politique sont plafonnés à 7 500 euros par an. Tout don supérieur à 150 euros doit être versé par chèque. Seuls les dons versés par chèque ouvrent droit à la réduction fiscale prévue par la loi.

Adresser toute correspondance à :

LUTTE OUVRIÈRE - BP 233 - 75865 PARIS CEDEX 18

ABONNEZ-VOUS ! à Lutte Ouvrière et Lutte de Classe

Nom : Prénom :

Adresse :

Code postal : Ville :

Ci-joint la somme de :

par chèque à l'ordre de Lutte Ouvrière ou virement postal : ccp 26 274 60 R PARIS

Tarif des abonnements	Lutte Ouvrière		Lutte de Classe
Destination :	6 mois	1 an	10 numéros
France, DOM-TOM	18 €	35 €	15 €
DOM-TOM avion	25 €	50 €	21 €
Europe, Afrique, Proche et Moyen-Orient	30 €	60 €	20 €
USA, Canada	35 €	70 €	22 €
Autre Amérique, Asie, Océanie	43 €	85 €	25 €

Envois sous pli fermé : tarifs sur demande

Pendant les vacances, le massacre des emplois continue

Bien que nous soyons entrés au cœur de la période des congés d'été, la rubrique sociale, au chapitre fermetures d'entreprises, plans de suppressions d'emplois, et luttes des travailleurs menacés, reste bien alimentée.

Une cinquantaine de travailleurs de l'usine Saint-Gobain-Quartz, située à Nemours, occupent depuis une semaine leur entreprise menacée par un plan de 46 suppressions d'emplois. Saint-Gobain-Quartz est une filiale du groupe Saint-Gobain, qui emploie plus de 200 000 personnes dans le monde, mais qui multiplie dans tous les secteurs des plans de licenciements. Ses bénéfices ont certes été en net recul en 2008 par rapport aux années précédentes, mais cela n'empêchait pas *Le Figaro* du 24 juillet de titrer « *Saint-Gobain : bénéficiaire qui chute mais titre qui s'envole* », car pour ceux qui spéculent en Bourse les licenciements de travailleurs sont toujours vus comme une bonne opération, annonçant de fructueux profits pour l'avenir.

De son côté la société Servisair Cargo, présente en particulier sur les aéroports de Roissy et d'Orly, est visée par une liquidation judiciaire, qui réduirait ses 337 salariés au chômage. Servisair a peut-être des difficultés financières, mais c'est une filiale du groupe Derichebourg, qui emploie plus de 50 000 salariés. Ce groupe, prestataire de service en tous genres, a subdivisé ses activités entre de multiples filiales, et n'hésite pas à en fermer une quand elle n'est plus assez rentable, en jetant sans scrupule les salariés à la rue. Mais cela ne l'empêche évidemment pas de prospérer : son chiffre d'affaires a triplé entre 2004 et 2008, et ses bénéfices augmenté de 50 % entre 2007 et 2008.

À Châtellerauld, les salariés de New Fabris, entreprise sous-traitante de Peugeot et de Renault, mise en liquidation judiciaire parce que ses donneurs d'ordre ont cessé leurs commandes, continuent la lutte. Ils menacent de détruire les stocks de pièces

détachées et les machines s'ils n'obtiennent pas 30 000 euros d'indemnités de licenciement.

Le ministre chargé de l'Industrie, Estrosi, qui ne s'est jamais indigné devant les chantages patronaux visant à obtenir des salariés plus de travail pour moins de paie, a vu dans cette démarche un chantage inacceptable. Et il a doctement expliqué que les primes de licenciement ne constituaient pas une solution, car une fois qu'elles étaient mangées, les travailleurs n'étaient pas plus avancés. On ne sait pas pourquoi il n'a pas fait le même raisonnement sur les parachutes dorés des PDG. Mais il est vrai qu'ils permettent de bien vivre bien plus longtemps !

Alors, c'est vrai que les indemnités de licenciement, même quand elles sont importantes, ne constituent pas la solution idéale. Ce que la crise rend nécessaire, c'est l'interdiction totale des licenciements, le partage du travail entre tous sans diminution de salaire. Ce devrait être l'objectif de toutes les confédérations syndicales, si elles voulaient vraiment défendre les intérêts des travailleurs. Mais loin de proposer un plan de mobilisation de l'ensemble du monde du travail pour contraindre le patronat à supporter le poids de la crise dont il est responsable, elles se contentent de journées d'action éparses, en expliquant que c'est de la négociation autour du tapis vert que pourront sortir des solutions favorables aux travailleurs. Comme si c'était l'éloquence des leaders syndicalistes qui allait amener patronat et gouvernement à faire des concessions.

C'est une lutte d'ensemble de la classe des travailleurs qui serait nécessaire. Mais tant qu'on ne s'est pas engagé dans cette voie, les travailleurs aujourd'hui menacés d'être jetés à la rue, qui se battent dans leur entreprise, ont mille fois raison de vendre leur peau le plus cher possible. Et chacune de ces actions, même si elle ne rencontre qu'un succès partiel, peut redonner confiance aux plus démoralisés, et préparer la lutte générale de demain.

• Plus de quatre millions de chômeurs

L'art d'accommoder les chiffres

Présentés par certains comme « la bonne surprise de l'été » et même « un signe encourageant », les chiffres du chômage récemment publiés pour le mois de juin ne peuvent réjouir que la ministre de l'Économie, et encore.

Si le nombre des chômeurs a diminué de 0,7 % entre la fin mai et la fin juin, il n'est pas besoin d'aller bien loin dans la lecture des statistiques officielles pour voir la catastrophe contenue derrière les pourcentages. Après onze hausses mensuelles consécutives, le chômage aurait donc légèrement reculé en juin. Mais, sur l'ensemble de

l'année, ce chiffre qui ne concerne que la catégorie A – les chômeurs inscrits à Pôle Emploi et totalement privés d'activité salariée – a augmenté de 25 %, et même de 35 % en ce qui concerne les 18-24 ans ! Cette seule catégorie, dans la seule métropole, représente tout de même fin juin plus de deux millions et demi de travailleurs sans emploi.

Les statistiques ont ceci de pratique qu'un ministre peut les saucissonner pour faire apparaître ce qui l'avantage : en effet en ajoutant les autres catégories, ce n'est pas d'une baisse qu'il s'agit, mais d'une hausse de 0,3 % : avec 9 200 inscrits supplémentaires en juin, le total des

catégories A, B et C atteint 3 850 500 chômeurs, en incluant les départements d'outre-mer. Total auquel il faut ajouter les 463 000 inscrits des catégories D et E, non immédiatement disponibles ou momentanément employés, et bien sûr, tous ceux qui, n'en pouvant plus de chercher sans trouver, se démoralisent, ne répondent plus aux convocations ou ne s'inscrivent pas.

C'est d'ailleurs une des causes de la baisse trompeuse des statistiques de juin : les « cessations d'inscription pour défaut d'actualisation », autrement dit les radiations pour non-réponse, ont, elles, augmenté de 19,3 %, concernant en juin 206 000 per-

sonnes, 33 300 de plus qu'en mai, dont il est peu probable que beaucoup aient retrouvé un emploi !

Car les offres collectées par Pôle Emploi, pour ne prendre que deux exemples, ont baissé de 16 % en un an dans la région Nord-Pas-de-Calais et de 22 % en Haute-Normandie. Quant aux annonces de suppressions d'emplois, elles continuent, ignorant l'été : d'Alcatel-Lucent au Club Med, en passant par l'équipementier automobile Leoni dans les Yvelines et la Côte-d'Or, ATB Selni à Nevers et Madrange en Haute-Vienne, ce sont à nouveau des dizaines ou des centaines d'emplois qui disparaissent.

Il n'est donc pas étonnant que les nouveaux inscrits se comptent chaque mois par dizaines de milliers et que les chômeurs de longue durée – inscrits depuis plus d'un an – soient, avec un total de 1,2 million, en augmentation.

Pendant que les donneurs d'ordre et les sous-traitants fabriquent presque chaque jour de nouveaux chômeurs, l'État fait d'ailleurs de même en supprimant des postes dans les services publics. C'est donc aux travailleurs, chômeurs et retraités qu'il incombe de demander des comptes à tous ces parasites que sont les patrons, les banquiers et les gouvernants à leur service.

Viviane LAFONT

• Recours à la sous-traitance

Sous-traiter pour... surexploiter

Les 366 travailleurs de l'entreprise d'usinage de pièces automobiles New Fabris située à Châtellerauld, mise en liquidation judiciaire, continuent de se battre pour obtenir, entre autres, une indemnité de 30 000 euros auprès de PSA et Renault pour qui l'usine travaillait à 90 %. Comme eux, on a vu dernièrement nombre de travailleurs d'entreprises sous-traitantes s'attaquer non seulement à leur propre patron, mais aussi à ceux qu'on appelle les « donneurs d'ordre », les grands groupes dont ils dépendent. Ce qui est parfaitement légitime.

Tous les sous-traitants ne sont pas de petites entreprises. Le terme désigne en fait des situations très différentes. Certains sous-traitants ne sont en fait que des filiales de grands groupes, mais permettent à ceux-ci d'échapper à leurs responsabilités directes. C'est le cas par exemple, dans l'industrie automobile, de Faurecia dont Peugeot possède plus de 40 % des actions et dirige donc totalement la société. Certains sous-traitants sont aussi des grandes sociétés, même si leurs salariés sont dispersés dans un grand nombre de sites. Et enfin, certains autres sous-traitants sont vraiment de petites entreprises. Mais pour les donneurs d'ordre, la finalité de l'opération est toujours la même.

Ce n'est évidemment pas un hasard si toutes ces dernières années, la plupart des grandes entreprises ont sous-traité, externalisé dit-on également, un grand nombre d'activités. C'est le cas du groupe PSA qui a

ainsi sous-traité nombre de ses activités dont le nettoyage des installations « confié » à une multinationale, spécialisée, ISS, ou encore une partie de l'activité de logistique interne qui revint durant plusieurs années à sa filiale à 99,9 %, Gefco, spécialisée jusque-là dans les transports externes par camions. C'est aussi le cas d'ADP, Aéroport de Paris à Roissy, qui regroupe des milliers de salariés et où tout est sous-traité ou presque, les bagages, le gardiennage, le nettoyage, l'approvisionnement des avions, la sécurité, jusqu'au transport des passagers vers les avions.

Bien évidemment il s'agit d'abord pour les patrons de ces grands groupes, « donneurs d'ordre », de tenter de diviser les travailleurs. Sur le même site se côtoient des travailleurs qui ayant changé de patron n'ont plus, de ce fait, ni la même paie, ni les mêmes conditions de travail, ni les mêmes conditions de licenciement, comme les salariés qui gèrent le stock de pneus

Continental, sur le site même de l'usine de Clairoux, dans l'Oise, mais dont le patron est le groupe UTI, et qui se battent aujourd'hui pour obtenir de ne pas être jetés à la rue sans rien.

Le recours à la sous-traitance permet également de faire baisser encore les coûts de production. Ainsi une pièce, un collecteur d'échappement pour de petites cylindrées fabriquée par New Fabris, est vendue 9 euros au « client » de l'industrie automobile. Selon des sources syndicales, cette pièce fabriquée par PSA revient à 46 euros pour finir sur les étagères des concessionnaires au prix de 265 euros ! Les donneurs d'ordre lancent ainsi des appels d'offre mettant en concurrence les sous-traitants qui, pour arracher le « marché », n'hésitent pas à imposer les plus bas salaires à leurs

ouvriers, à ne faire appel qu'à des contrats précaires, à des travailleurs souvent peu, voire pas qualifiés pour le travail demandé. De ce fait, nombre de problèmes de sécurité surgissent. Ainsi dans le cas de l'usine AZF de Toulouse, les dangers du recours à la sous-traitance avaient été dénoncés depuis longtemps ; en 1980, le site comptait 1 450 salariés, en 2001 ils n'étaient plus que 450 au milieu des interventions de 238 entreprises sous-traitantes. De même, dans le secteur du nucléaire, 20 000 salariés travaillent en permanence pour des sous-traitants aux côtés de travailleurs embauchés par EDF, souvent aux tâches les plus dures sans avoir les mêmes salaires que le personnel d'EDF ni surtout les mêmes conditions de travail et de sécurité.

Quand un problème sur-

vient, les PSA, Renault, Total, ou autres entreprises privées, ou même publiques, peuvent prétendre que tout cela n'est pas de leur responsabilité. Récemment, la SNCF qui embauchait depuis 4 ans des maîtres-chiens par l'intermédiaire d'une société privée, Vigimark, employant des travailleurs sans papiers, dans des conditions inhumaines et sans contrat de travail ni fiche de paie, a tenté de faire la sourde oreille jusqu'à ce que le scandale éclate au grand jour.

Mais ce recours à la sous-traitance qui a permis à tous ces grands groupes de faire encore plus de profit pourrait bien se retourner contre eux : l'exemple des travailleurs d'entreprises sous-traitantes qui ne se laissent pas faire est parfois très contagieux.

Aline RETESSE



• Chômage

Un marché prometteur pour les agences de placement privées

« Dans une période de crise (...) on ne va pas négocier sur ce qui nous permet de renforcer l'accompagnement des demandeurs d'emploi », a déclaré Laurent Wauquiez, secrétaire d'État à l'Emploi. Seulement, il n'est pas question d'aller au-delà des 1 800 embauches annoncées pour le Pôle Emploi qui regroupe l'ANPE et les Assedic. Et tant pis si les employés sont submergés par l'afflux considérable de nouveaux demandeurs d'emploi. « Recruter, former et mettre à niveau demandent beaucoup de temps », prétend-il. En revanche, « former et mettre à niveau » du personnel d'agences d'intérim ou de cabinets privés de reclassement ne pose apparemment pas de problème au gouvernement. Alors que les officines privées ont pris en

charge autour de 46 000 chômeurs en 2007 et 2008, le secrétaire d'État à l'Emploi compte leur en confier 160 000 en 2009, voire 250 000 par an ensuite. Ce marché du chômage représentera 200 millions d'euros en 2010.

Pour les chômeurs, le gain est nul, puisque le gouvernement laisse les patrons maîtres de supprimer des emplois comme ils l'entendent et que le secteur public contribue, lui aussi, au chômage par le non-remplacement d'un grand nombre de départs en retraites. Mais il y aura tout de même des gagnants : tous ces margoulinis pour qui le chômage est une aubaine et l'occasion de vendre leurs services à un État qui leur est tout dévoué.

Annie ROLIN

• Scoop d'été

La faute aux caissières

Le supplément économie du Figaro du 20 juillet a commis un article sur les « caissières indélégates » qui voleraient leur patron et les « techniques modernes permettant de combattre ce phénomène ».

Pensez donc : selon Le Figaro, les caissières perfides n'hésiteraient pas à réutiliser les bons de réduction afin de voler leur entreprise ! Ainsi, une réduction de 0,20 euro sur le paquet de café pourra être déduite plusieurs fois mettant, on l'imagine sans peine, n'importe quelle grande enseigne de la distribution au

bord de la faillite... Autre « type de fraude, nécessitant un complice », explique l'article : « La caissière prête à son acolyte sa carte de réduction sur les produits maison. En théorie réservée au personnel, celle-ci permet de bénéficier de 7 à 13 % de ristourne »... Oui, vous avez bien lu, 7 à 13 % de ristourne sur le caddie : à l'heure de la crise économique mondiale, après que les grandes institutions financières ont joué et perdu des milliards d'euros, la vigilance du côté des caissières s'impose !

L'article conclut en donnant la parole à un cabinet de conseil

spécialiste de la distribution qui suggère, parmi les solutions contre la fraude du personnel, « l'enregistrement dans le système informatique de caisse des temps de présence et des habitudes de consommation de chaque salarié » afin de détecter l'utilisation de sa carte de réduction ou de fidélité alors qu'il est à son poste... En revanche, l'augmentation des salaires de ces travailleurs, payés au smic et le plus souvent à temps partiel, ne figure pas parmi les solutions envisagées par ce « spécialiste »...

N.C.

• Taxe carbone

Un nouvel impôt sous couvert d'écologie

La commission d'experts choisie par Sarkozy et présidée par Michel Rocard a remis son rapport sur la Contribution climat-énergie (CCE) aux ministres concernés, Lagarde et Borloo.

Les créateurs de cette CCE, autrement dit la taxe carbone, mettent en avant les problèmes de réchauffement climatique, et l'urgence qu'il y aurait à changer les comportements. Cette taxe devrait donc entrer en vigueur dès le 1^{er} janvier 2010 et se traduire par une hausse conséquente du prix des énergies fossiles (essence, gazole, fioul, charbon), dont la combustion entraîne l'émission de gaz carbonique. D'un montant de 32 euros par tonne de gaz carbonique émise, elle devrait passer à 56 euros en 2020 pour atteindre 100 euros d'ici 2030. Cela devrait dès 2010 rapporter 8,3 milliards d'euros à l'État, dont 4,3 milliards à la charge de la population.

Cette taxe frappera particulièrement les usagers du chauffage au fioul et ceux qui utilisent beaucoup leur voiture. Appliquée aux carburants, elle reviendrait à 7,7 centimes supplémentaires par litre de sans-

plomb et 8,5 centimes par litre de gazole. Elle devrait également s'appliquer au gaz, qui augmentera de 1 centime par kilowatt-

heure consommé.

La Commission présidée par Rocard reconnaît que la facture pourrait atteindre 300 euros par an pour certaines familles, insistant sur le fait qu'il s'agit d'un niveau en dessous duquel il ne faudrait pas descendre pour inciter les consommateurs à se

tourner vers des modes de transport ou des types de chauffage plus écologiques. Comme si les salariés qui utilisent leur voiture pour aller travailler, notamment ceux qui travaillent en équipe ou vivent loin des centres urbains, avaient une autre alternative ! De même, pourquoi faudrait-il

que ceux qui se chauffent au fioul ou au gaz soient pénalisés de n'avoir pas les moyens d'installer un système de chauffage émettant moins de gaz carbonique ou de mieux isoler leur logement ?

Pour essayer de faire passer la pilule, le gouvernement parle de reventiler le produit de cette taxe sous forme de "compensations" mais rien n'est précisé quant aux bénéficiaires ni pour les modalités.

Face à ceux qui critiquent ce nouvel impôt, Sarkozy et Rocard ont reçu l'appui de Cohn-Bendit, coprésident des Verts au Parlement européen. Ce dernier a appelé Sarkozy à « tenir bon », qualifiant l'idée de la CCE de « révolutionnaire » et son coût de « juste ». Les familles les plus modestes apprécieront.

Au fait, ce n'est pas Sarkozy qui jurait lors de sa prise de fonction qu'il n'était pas question d'alourdir la fiscalité et de créer des impôts supplémentaires ?

Où il y a Rocard, un sale coup se prépare

Avec la « taxe carbone », Rocard n'en est pas à son premier sale coup. Premier ministre « socialiste » de Mitterrand, de 1988 à 1991, il fut à l'initiative d'un nouvel impôt, la Contribution sociale généralisée (CSG), institué par la loi de finances pour 1991. Rocard prétendait, au nom de la justice sociale, faire participer l'ensemble de la population au renflouement du système de protection sociale.

On a vu la suite : la protection sociale n'a cessé de reculer, tandis que la CSG, plusieurs fois

modifiée par les gouvernements qui succédèrent à celui de Rocard, pesait de plus en plus lourd pour les salariés, les chômeurs et les retraités. Elle absorbe aujourd'hui 7,50 % des revenus des salariés, 6,20 % des allocations chômage et 6,60 % des retraites, faisant de la CSG le premier impôt direct, devant l'impôt sur le revenu. En 2005, elle a ainsi rapporté 71 milliards à l'État.

Mais on retient surtout de Rocard, son *Livre blanc sur les retraites* de 1991. Il défendait alors l'idée qu'il n'était plus pos-

sible de continuer à payer les retraites selon l'ancien système, et qu'il fallait baisser les prestations tout en allongeant la durée des cotisations. Depuis, cette « idée » a fait son chemin et on en voit les résultats : un grave recul des ressources des retraités.

Le choix de Rocard par Sarkozy pour présider cette Commission n'était donc pas innocent. Il savait par avance dans quel sens iraient ses propositions : faire payer la population laborieuse.

R.M.

Roger MEYNIER

• Tour de France cycliste

L'or du maillot pour le vainqueur, l'argent pour les organisateurs

En dépit des innombrables affaires de dopage qui ont marqué le Tour de France depuis une dizaine d'années, l'édition 2009 a été un incontestable succès populaire. Sans doute parce que le grand public, même s'il sait que tous les coureurs ne marchent pas qu'à l'eau pure, est admiratif devant des performances que tout un chacun serait bien incapable d'égaliser, dopé ou pas. Mais aussi parce que les organisateurs ont su, avec le retour dans la course d'Armstrong, créer le suspense.

Ce retour a été sollicité et mis en scène par les organisateurs qu'inquiétait une certaine érosion des audiences télé du Tour (quelque 3 millions de téléspectateurs en 2008, contre 5 millions dix ans plus tôt) et surtout de la baisse de recettes que cela impliquait. Recordman des victoires avec sept tours de France entre 1999 et 2005, Armstrong sentait pourtant le soufre. Ses succès paraissaient suspects, les témoignages se multipliant contre lui et en 2005, six échantillons d'urine prélevés en 1999 – quand il a gagné son premier Tour de France – avaient été dépistés positifs à l'EPO.

Depuis des années, les organisateurs de la grande boucle se sont tournés en particulier vers la publicité extra-sportive. L'apparition des sponsors, des équipes de marques, transformant les coureurs en hommes-sandwichs (ce qui n'empêche

nullement les commentateurs de s'enflammer pour les performances des « Français »), a changé la physionomie du Tour, d'autant qu'au fil des années la place accordée au Tour par la télévision – et l'impact de la publicité qu'il véhiculait – a augmenté considérablement, jusqu'à l'apparition de la retransmission intégrale des étapes en direct, en 1990.

Aujourd'hui, le Tour de France est une entreprise appartenant à Amaury Sport Organisation (ASO), qui organise d'autres courses cyclistes, ainsi que le rallye Dakar ou le marathon de Paris. ASO est la filiale-reine du groupe Amaury (*L'Équipe*, *Le Parisien*, *Aujourd'hui en France*, *France Football*, etc.), dirigée par Marie-Odile Amaury, classée 166^e fortune de France. Le Tour de France est une très bonne affaire : avec un de taux de pro-



fit de 20 % en moyenne, il constitue l'essentiel des revenus d'ASO, lequel rapporte à Amaury deux tiers de ses bénéfices.

Après les Jeux olympiques et la Coupe du monde de football, le Tour de France est l'épreuve la plus regardée au monde, dans 166 pays. Les communes se bousculent pour accueillir le départ ou l'arrivée d'une étape du Tour (commerce local oblige), facturés au prix fort. Quant à la caravane du Tour, c'est une véritable foire commerciale, ou chaque entreprise paye là aussi sa place. Sans parler de ce que versent les entreprises qui financent une équipe (Cofidis, Astana, Caisse d'Épargne, etc.), les sponsors

dont le logo figurent sur les maillots des coureurs, sur les podiums, etc.

On comprend que la taille des enjeux financiers ait été un sérieux encouragement au dopage, même si celui-ci n'est manifestement pas une exclusivité du cyclisme. Le fait que les tests réalisés pendant la course soient négatifs ne prouve en outre rien : beaucoup de coureurs convaincus de dopage l'ont été non par des tests, car le dopage et les produits écrans gardent une longueur d'avance sur les techniques de détection, mais par les témoignages d'autres cyclistes, par des aveux, voire par des enquêtes de police sur de vastes trafics de produits dopants, comme l'affaire Fes-

tina en 1998 ou l'affaire Puerto en 2006. Mais même s'ils sont parfois demandeurs de produits dopants, les coureurs cyclistes en sont évidemment d'abord les victimes. On se souvient de la mort de Tom Simpson tué en 1967 par les amphétamines sur les pentes du mont Ventoux. Mais bien d'autres aussi ont certainement eu leur vie écourtée par les conséquences du dopage.

Derrière la grande fête populaire, qui draine des dizaines de milliers de spectateurs enthousiastes, se cachent des enjeux commerciaux et financiers qui puent l'argent, et sentent même quelquefois la mort.

Michel BONDELET

L'économie mondiale s'enfoncé dans le chômage mais les Bourses boivent le champagne

Alors que partout dans le monde le chômage explose, les Bourses, elles, sont reparties à la hausse. Par rapport à leur niveau le plus bas, atteint en mars dernier, elles ont nettement remonté : celle de Paris de 33 %, celle de New York de 35 %, celle de Londres de 59 %, etc.

Les gouvernements du G20 avaient promis de faire la guerre à la spéculation, force est de constater qu'elle se porte bien. Les banques, sur lesquelles ces mêmes gouvernements ont fait pleuvoir des milliards de dollars ou d'euros pour les sauver de la faillite, ont annoncé des profits confortables. Une des plus grandes banques d'affaires américaine, Goldman Sachs, qui avait reçu dix milliards de dollars d'aide du gouvernement américain, vient même de publier le meilleur résultat de son histoire avec un bénéfice en hausse de 68 % !

Dans ce contexte d'opulence, les journalistes ont noté le retour des gigantesques « bonus » que devraient toucher les hauts cadres. Goldman Sachs a d'ailleurs annoncé qu'elle refusait de plafonner les rémunérations de ses dirigeants. Cela montre l'insignifiance des discours d'Obama sur la limitation des revenus des

grands patrons, mais il ne faut pas oublier que ces bonus ne sont que la partie émergée de l'iceberg des profits. Ils ne sont que les énormes pourboires que les actionnaires cèdent à ceux qui leur ont fait faire de très bonnes affaires.

Ces bonnes affaires boursières sont aussi alimentées par les bénéfices annoncés par plusieurs gros groupes industriels comme Caterpillar, Texas Instrument, 3M... qui sont supérieurs à ceux attendus. Pour expliquer ces bons résultats, certains commentateurs parlent de la grande « réactivité » de ces groupes industriels. Mais ce qu'ils appellent ainsi, c'est en réalité la rapidité avec laquelle ces entreprises ont licencié pour maintenir leurs bénéfices et faire payer la crise à leurs salariés !

À ce titre, Caterpillar est un exemple éclairant. Ce groupe vient de publier un bénéfice de 371 millions de dollars pour le

deuxième trimestre, alors que son chiffre d'affaires a baissé de plus de 40 %. Cela signifie que ce géant américain des engins de chantier a maintenu un profit important malgré le recul de ses ventes. Comment ? En comprimant ses effectifs : Caterpillar a supprimé 17 000 emplois depuis la fin 2008 ! Les salariés de Caterpillar Échirrolles près de Grenoble, qui se sont battus contre la suppression de plus de 700 emplois, sont bien placés pour le savoir.

En faisant payer la crise aux salariés, les capitalistes ont donc réussi à maintenir leurs profits, ce qui a rendu leurs actions de nouveau alléchantes pour la spéculation. Les milliards de profits que les hausses des Bourses annoncent indiquent bien plus un accroissement du parasitisme capitaliste qu'un prétendu redémarrage de l'économie. Tant que ces gens-là dirigeront la société, ils la conduiront à la ruine, avec apparemment comme devise : « Après moi, le déluge ».

Pierre ROYAN



Manifestation du 15 mai à Bruxelles contre les licenciements et la misère.

• États-Unis

La « reprise » des banques, un second château de cartes

Le bimensuel trotskyste américain *The Spark* revient sur le redressement des banques américaines.

Les plus grandes banques de Wall Street, y compris JP Morgan Chase, Bank of America et Citigroup, ont annoncé d'importants profits pour les trois derniers mois. En tête, on trouve Goldman Sachs, avec 3,44 milliards de dollars de profits. On dit aussi que cet établissement a mis de côté quelque 11,4 milliards de dollars de bonus destinés à ses employés, la part du lion revenant à ses plus hauts cadres. Ces bonus sont aussi importants que ceux payés par Goldman Sachs en 2007, au plus fort de la bulle financière.

Bien sûr, ces profits ne proviennent pas de leur activité, mais des centaines de milliards provenant de l'argent donné en garantie par le gouvernement. Une part de cet argent de l'État a été versée par l'intermédiaire d'AIG, qui a remis près de 20 milliards de dollars au seul Goldman Sachs. Une autre part importante leur a été remise par le biais du plan d'aide de 700 mil-

liards de dollars. En plus de cela, le gouvernement a racheté ou garanti leurs avoirs toxiques et leurs dettes, en leur prêtant de l'argent libre de tout intérêt... La plupart de ces opérations ont été gardées secrètes, en dépit de tous les bavardages des politiciens sur la « transparence ». Quant à la promesse des banques de rendre la majeure partie de cet argent... n'y comptez pas !

L'argent offert en garantie aux banques, disait-on, était censé stimuler l'économie, engager de nouveaux investissements, créer des emplois, réduire le montant des dettes des particuliers sur leur maison et aider les gens modestes victimes de la crise du logement.

Rien de tout cela n'est arrivé.

La seule chose que les garanties financières du gouvernement ont stimulée ce sont les profits bancaires. Le reste de l'économie a continué de s'enfoncer. Le nombre des chômeurs a pratiquement doublé en un peu plus d'une année. Et chaque mois, il y a de plus en plus de personnes sans logis.

Alors, non, l'argent qui est

allé aux banques n'a pas stimulé l'économie productive. Pire, au moment où l'économie s'effondrait, les banques l'ont asséchée. Elles ont réhaussé d'un cran leurs profits en augmentant ce que les emprunteurs ont à payer sur leurs emprunts, leurs hypothèques ou leurs cartes de crédit. Les banques sont en train d'amplifier les saisies et l'expulsion de millions de personnes de leur loge-

ment, avec un nombre estimé de trois millions de personnes qui devront faire face à une saisie cette année. Les banques ont pénalisé les épargnants en ne versant presque aucun intérêt sur l'argent en dépôt. Et elles ont mis sur pied un nouveau fléau d'agios et de pénalités sur tout et sur rien.

Le secrétaire du Trésor, Timothy Geithner, a osé déclara-

re qu'il commençait à voir une reprise du secteur financier. Bien sûr, les banques sont retournées à ce qu'elles faisaient avant la crise : faire de l'argent sur l'argent, c'est-à-dire spéculer sur une échelle massive. Mais cette fois, elles le font avec l'argent de l'État. De nouvelles vagues de spéculation, c'est ce qui se cache derrière l'augmentation sauvage

des prix de l'énergie, par exemple, ou les hauts et bas de la Bourse.

Pour ces banques, c'est une situation où les pertes sont exclues : elles ne risquent rien d'autre que l'argent des contribuables pour réaliser leur propre gain privé. Au pire, elles pourraient à nouveau menacer de s'effondrer... et obtenir à nouveau de l'argent frais ! (...)

Pour la police, un Noir n'est jamais tout à fait blanc

Dans un quartier résidentiel de Cambridge, banlieue de Boston aux États-Unis, deux Noirs s'écriaient un soir à ouvrir la porte d'une maison. Une voisine, pensant qu'il s'agissait de deux cambrioleurs, a appelé la police. Celle-ci arrivée sur les lieux, l'un des deux Noirs avait réussi à entrer dans la maison mais, affirmant en être le propriétaire, il s'est emporté contre les policiers. Ceux-ci, pas impressionnés, l'ont menotté et embarqué.

Manque de chance, ce Noir était bien chez lui. Il s'appelle Henry Louis Gates. C'est un notable, professeur de la prestigieuse université d'Harvard. C'est même un proche du président Barack Obama. De retour d'un voyage à l'étranger, il n'avait pas réussi à ouvrir sa porte dont la

« dans ce pays, les forces de l'ordre sont plus enclines à arrêter les Afro-Américains et les Latinos ».

Le président n'ayant fait là qu'énoncer une vérité, l'incident aurait dû être clos. Mais non, les syndicats de police, relayés par la presse, ont fait entendre leur protestation et réclamé des excuses de sa part, l'accusant d'être de parti pris. Et c'est bien le président qui a fait marche arrière, revenant sur ses déclarations et expliquant qu'il avait usé de mots « malheureux » à l'égard du policier. Et de tenter de sauver la face en

invitant le policier et l'universitaire à venir boire un verre à la résidence présidentielle.

Que l'arrivée d'un Noir à la Maison-Blanche n'ait pas effacé le racisme dans la société américaine et en particulier parmi les forces de police, il n'était pas difficile de l'imaginer. Mais le deuxième volet de cette affaire n'est pas moins instructif. Il rappelle qu'en cas de problème, c'est toujours la police qui a le dernier mot, et pas le président.

David MAHITH

• Gaza

Ensevelis dans les tunnels

Le 28 juillet, l'effondrement d'un des tunnels creusés sous la frontière séparant la bande de Gaza de l'Égypte a causé la mort d'un Palestinien et cinq autres ont disparu. Deux jours auparavant, sept autres étaient morts ensevelis dans un autre tunnel.

Depuis début 2007, 150 Palestiniens ont trouvé la mort dans ces tunnels de plusieurs centaines de mètres, creusés à 15 ou 20 mètres de profondeur sur les 14 kilomètres de frontière.

Ces tunnels sont à la fois pratiquement la seule source d'embauche dans un territoire où le chômage officiel culminait en avril dernier à 44 %, et presque le seul moyen d'approvisionner les 1,5 million d'habitants de la bande de Gaza. Mais ils sont régulièrement bombardés par les militaires israéliens et étroitement surveillés par les soldats égyptiens, qui parfois les inondent de carburant ou les truffent d'explosifs.

Les six points de passage, régulièrement fermés par les autorités israéliennes ou ouverts au compte-gouttes, ne font que transformer Gaza, depuis le début du blocus, en une vaste prison à ciel ouvert. Six mois après la fin de la récente guerre, le blocage des matériaux empêche la reconstruction des 6 300 habitations détruites ou très endommagées. L'acheminement des

merchandises et même leur sortie sont sévèrement restreints, et cette sorte de siège imposé par Israël enfonce encore les habitants dans la misère matérielle et morale. Le revenu moyen des ménages se borne à 200 euros par mois et la scolarisation des enfants en primaire a chuté.

• Israël

Liberté pour Salah Hamouri !

Salah Hamouri, jeune franco-palestinien incarcéré depuis plus de quatre ans en Israël, a été condamné en avril 2008 à sept ans de prison pour sa participation supposée à un invraisemblable complot. Le fait à sa charge serait d'être passé en voiture devant le domicile d'un rabbin, au demeurant un des responsables du parti religieux d'extrême droite Shass. Le système judiciaire israélien l'a amené à plaider coupable pour éviter une peine deux fois plus longue. Incapable de fournir le moindre début de preuve, un tribunal militaire israélien, installé en Cisjordanie, a cependant condamné Salah Hamouri, soupçonné par

ailleurs d'appartenir au FPLP, le Front populaire de libération de la Palestine.

Ne pouvant demander selon la loi qu'une libération anticipée après avoir purgé la moitié de sa peine, Salah Hamouri aurait été jugé « trop dangereux » par le comité de révision des peines qui vient de la lui refuser. Il serait considéré comme « récidiviste » puisque déjà condamné à cinq mois, en 2001... pour avoir collé des affiches alors qu'il était lycéen dans une école catholique de Jérusalem-Est.

Prompts à manifester leur soutien au soldat franco-israélien Gilad Shalit retenu en otage par le Hamas, l'Élysée et les Affaires

situation scandaleuse, dont les puissances occidentales sont complices.

Viviane LAFONT

extérieures viennent seulement de réagir, a minima, et de recevoir enfin la mère de Salah Hamouri avant d'intervenir par lettre auprès du Premier ministre israélien Netanyahu comme de l'ambassade israélienne à Paris.

Pour l'instant, rien n'a bougé. Salah Hamouri reste en détention, comme 11 000 prisonniers politiques palestiniens dont 350 mineurs, détenus dans des conditions inhumaines bien souvent après avoir été torturés, de même que le tiers des députés du Conseil législatif palestinien. Il doit être libéré, comme tous les autres prisonniers détenus sans aucun fondement.

V.L.

• Nouvelle-Calédonie

La répression frappe encore des syndicalistes

Samedi 4 juillet, de nombreux manifestants sont descendus dans les rues de Nouméa, en Nouvelle-Calédonie, pour réclamer la libération de Gérard Jodar, président du syndicat indépendantiste USTKE (Union syndicale des travailleurs kanaks et des exploités), et de cinq autres de ses adhérents.

Il est reproché à ces militants d'avoir « entravé la circulation d'un aéronave » sur l'aérodrome de Magenta, lors d'une manifestation de soutien aux employés de la société Air Calédonie, Aircal, le 28 mai dernier. Les militants de l'USTKE protestaient contre le licenciement abusif d'une salariée de cette compagnie ; un conflit que faisait durer la direction de l'entreprise depuis plus de deux mois en refusant toute négociation.

Le Haut Commissaire de la

République, qui ne cache pas son hostilité vis-à-vis de l'Ustke, avait ordonné l'intervention des gendarmes mobiles et du GIPN, ce qui provoqua des heurts violents avec les manifestants. Certains d'entre eux se sont alors réfugiés à bord de deux appareils de la compagnie Aircal.

Pour ces faits, 28 militants ont été poursuivis devant les tribunaux et des peines de quatre à douze mois de prison ferme ont été prononcées contre six d'entre eux. Ces derniers, dont

Gérard Jodar, ont été arrêtés à l'audience et placés immédiatement sous mandat de dépôt.

Déjà, en janvier 2008, lors du conflit chez Carsud, entreprise appartenant au groupe Veolia, les dirigeants de l'USTKE avaient été entraînés devant les tribunaux.

En fait toute activité syndicale en Nouvelle-Calédonie s'expose à la répression. Sur ce territoire rattaché à la France, le code du travail français ne s'applique pas et les conseils de prud'hommes n'existent pas. Par contre, le Medef possède une antenne locale qui appelle les entreprises calédoniennes à sanctionner les travailleurs qui se mettent en grève pour

défendre le droit syndical.

Le haut-commissaire, visiblement soutenu par le gouvernement français, et les juges, sous la pression du patronat local, ont décidé de frapper fort contre un syndicat combatif et bien implanté sur l'île. Une des raisons de cet acharnement contre l'USTKE réside également dans le fait qu'il est aussi à l'origine du Parti Travailleiste, un parti indépendantiste plus radical que les indépendantistes institutionnels.

Lutte Ouvrière soutient les militants de l'USTKE et réclame la liberté de tous les syndicalistes emprisonnés !

Roger MEYNIER

• Face aux licenciements

La passivité des confédérations syndicales

Le silence des dirigeants de la CGT sur les luttes engagées contre les licenciements a été remarqué. Mais ils viennent de s'exprimer.

Dans un communiqué du 24 juillet, la confédération CGT a ainsi déclaré : « Les salariés confrontés à des restructurations sont contraints d'avoir recours à des formes d'action dont ils ont le sentiment qu'elles exercent une pression maximum. Le traitement médiatique de l'actualité et les premiers résultats issus des premières négociations avec le ministère du Travail semblent leur donner raison. (...) Il y a des responsabilités à cette situation d'escalade que nous ne pouvons que déplorer sans pour autant les condamner ». Ces « responsabilités » face à une certaine radicalisation de salariés qui se battent le dos au mur, les dirigeants de la CGT les imputent d'abord à « l'absence de dialogue social » et ensuite au fait que, selon eux, « dans les entreprises où les conflits se durcissent, il n'y a pas de patrons responsables et à même de prendre des décisions ».

Il semblerait pourtant, que dans la plupart des entreprises, il y ait bien des patrons « responsables » et « à même de prendre des décisions »... de licenciements, et que s'il n'y a pas de « dialogue social » en la matière, c'est bien un choix de l'ensemble du patronat couvert par le gouvernement

Les dirigeants de groupes bien identifiés, Renault, Peugeot, Michelin se conduisent comme des voyous et jettent des salariés à la rue, directement ou par l'intermédiaire de sous-traitants qu'ils contrôlent, malgré des promesses mensongères et l'encaissement de milliards d'aides. Là comme ailleurs les travailleurs n'imposent le res-



Continental, Goodyear, Caterpillar, les licenciements appellent une lutte d'ensemble.

pect à leurs patrons qu'en se révoltant. Et on peut ajouter à cette liste les patrons, bien connus eux aussi, de Continental, Goodyear, Caterpillar, Alcatel-Lucent, etc, etc. La confédération CGT n'a-t-elle rien à dire sur ces « responsabilités » bien identifiées du patronat et du gouvernement ?

Il faut le croire. En tout cas, Maurad Rhabi, secrétaire confédéral de la CGT, dans une interview donnée le 25 juillet au *Parisien*, et interrogé sur le silence de tous les dirigeants confédéraux face à la « radicalisation » des conflits sur l'emploi, déclarait : « Les directions des confédérations n'ont pas à intervenir en première ligne dans les conflits locaux. C'est aux responsables des fédérations professionnelles et des unions départementales de le faire. La CGT, la CFDT et FO ont plus ou moins la même approche. Dans l'entreprise c'est le rôle des délégués de défendre les salariés ». Mais cela ne l'empêche pas de dire ce qu'il ne faut pas faire ; ainsi, d'après lui : « Les organisations syndicales n'ont pas à pousser à la violence... Il n'y aura pas de grève générale. Le grand soir c'est dans

les livres ». Et d'ajouter, « dans un conflit dur, tout responsable syndical qui a la tête sur les épaules (c'est-à-dire qui est dans la ligne des dirigeants confédéraux ?) craint d'être à tout moment débordé... D'autant que certains activistes, notamment d'extrême gauche, n'hésitent pas à venir pour tenter d'instrumentaliser les gens ». Est-ce donc cela « les responsables » évoqués à mots couverts par la confédération dans son communiqué ?

Les dirigeants de la première organisation syndicale du pays se désolidarisent ainsi en fait de leurs propres militants et responsables locaux et les abandonnent dans les combats difficiles sur l'emploi. Et voilà encore qu'ils accusent les militants d'extrême gauche « d'instrumentaliser » les travailleurs, s'ils sont avec eux lorsqu'ils se défendent !

Mais, non seulement les confédérations syndicales restent passives face aux attaques sur l'emploi qui se produisent dans tout le pays et dans toutes les branches professionnelles, de plus cela ne les empêche pas de continuer parallèlement des

palabres inutiles avec le gouvernement et le patronat. Ceci explique d'ailleurs cela. En réalité, elles s'adressent justement au gouvernement et aux patrons, responsables des attaques en cours, en leur demandant d'être associées à leurs décisions, pour tenter au moins de mettre en valeur le rôle de leurs appareils. Ce n'est pas un tel « dialogue social » qui rapportera quoi que ce soit aux travailleurs.

Cette attitude des grandes centrales les déconsidère auprès de bien des travailleurs qui s'interrogent à ce sujet dans le pays. Au contraire, parmi les travailleurs, parmi les militants syndicaux, la nécessité d'une riposte commune et concertée de l'ensemble du monde du travail doit faire son chemin. C'est la seule conclusion logique pour tous ceux qui sont obligés de se battre isolés dans leur usine ou leur bureau, et il n'y a pas d'autre voie pour imposer au patronat et aux gouvernants la fin de la spirale infernale des licenciements de la seule façon qui soit : par leur interdiction.

Paul SOREL

• La Poste

Non à la privatisation

Sachant l'impopularité du projet de privatisation de La Poste, le gouvernement, par la voix du nouveau secrétaire d'État à l'Industrie Christian Estrosi, a attendu le dernier conseil des ministres à la veille des vacances pour présenter le projet de loi sur le changement de statut qui ouvre la voie à la privatisation.

En 2008, devant le tollé et les réactions du personnel et avec le démarrage de la crise, le gouvernement avait remis provisoirement son précédent projet, Sarkozy promettant alors que le changement de statut, c'est-à-dire l'ouverture du capital de l'entreprise, ne donnerait pas lieu à l'entrée de capital privé. Le gouvernement reste sur cette affirmation mais chacun sait que l'ouverture du capital a toujours été dans le passé, en particulier sous la gauche avec Jospin, le premier pas vers la privatisation. Cela fut le cas à Air France et France Telecom en particulier.

Il y a des années que La Poste ressemble de moins en moins à un service public avec notamment la fermeture de milliers de bureaux de poste, des dizaines de milliers de suppressions d'emplois, la dégradation des services rendus pour des millions d'utilisateurs avec la création de filiales fonctionnant comme dans le privé, comme Chronopost ou pour l'envoi des colis, et enfin la création de la Banque postale et le démantèlement des services financiers.

Mais les 300 000 postiers comme l'ensemble de la population peuvent s'attendre encore à pire avec la privatisation de tout ou partie de La Poste que ce projet de changement de statut veut permettre. Quelles que soient les manœuvres du gouvernement aujourd'hui, c'est à la rentrée que cela pourra être tranché. Les postiers, par leur nombre et avec le soutien de la population, ont la force et les moyens de mettre en échec ce projet et toutes les attaques sur l'emploi, les conditions de travail et la qualité du service rendu, en cours ou programmées pour l'avenir.

P. S.

• GSK - Évreux (Eure)

Toute honte bue

Après avoir programmé et annoncé, d'ici 2012, 798 suppressions d'emplois sur les 1 800 que compte l'usine d'Évreux, la direction de GlaxoSmithKline, seconde firme pharmaceutique mondiale grâce à environ 100 000 salariés, semble prise de remords.

Plus exactement, elle regretterait de manquer les profits associés à une grosse commande de 18 millions de

traitements antiviraux contre la grippe A, destinés surtout à l'exportation.

Sans vergogne, la direction a donc proposé à des salariés licenciés de voir leur contrat prolongé de trois à neuf mois, afin de faire face à cette activité qui ne serait que « ponctuelle », selon le directeur de la communication.

Après le large mouvement de grève de février dernier contre le plan de suppression

de 6 000 emplois dans le monde dont 848 en France, les salariés avaient obtenu, en tout et pour tout, 6 500 euros brut sous la forme d'une « prime de performance », tandis que le PDG du groupe s'octroyait, au 1^{er} avril, une augmentation de salaire de 18 %.

À présent, confortablement assise sur ses 5 milliards de bénéfices de l'année 2008, la direction du groupe se permet d'ajouter, au cynisme de sa

politique de suppressions d'emplois, la provocation – le rappel de 160 travailleurs licenciés... le temps de répondre à une commande.

La direction ayant dû recruter 70 intérimaires jusqu'en septembre ou octobre, il semblerait que sa proposition ait été traitée par le mépris par un certain nombre de travailleurs.

Viviane LAFONT

• Alcatel-Lucent

Toujours moins d'emplois pour toujours plus de profits espérés

L'équipementier en télécommunications Alcatel-Lucent a annoncé jeudi 23 juillet que 850 postes allaient être supprimés en France et 150 externalisés. Sont essentiellement touchés les entreprises de Lannion et d'Orvault en Bretagne, l'usine d'Eu en Normandie, ainsi que celles de Villarceaux et de Vélizy en région parisienne.

En plus de ces suppressions d'emplois, la direction entend aussi se séparer de plus de 300 prestataires d'ici la fin de l'année 2009. En signe de protestation, les salariés des entreprises situés en Seine-Maritime et en Loire-Atlantique ont observé des arrêts de travail ou ont bloqué leurs sites. Des débrayages ont également eu lieu à Vélizy et Villarceaux.

Ces mille emplois supprimés

dans le groupe s'ajoutent aux nombreux autres qui, au fil des ans, ont fait littéralement fondre les effectifs de l'entreprise. Sans remonter aux années antérieures à 2000, la direction d'Alcatel, en la personne de son PDG, Serge Tchuruck, avait supprimé 7 452 postes en 2003, 7 930 en 2004, 3 627 en 2005. Tchuruck avait alors argué de la chute de demandes d'infrastructures suite à l'éclatement de la bulle

internet.

Puis, il y eut la fusion entre le Français Alcatel et l'Américain Lucent suivie de trois plans de réduction des effectifs, dont l'un qui s'est accompagné de 12 500 licenciements sur l'ensemble du nouveau groupe. Les dirigeants et les actionnaires disaient viser une « réduction des coûts ». Pour le personnel ce fut un énorme gâchis fait de postes supprimés, de licenciements, de secteurs externalisés ou supprimés. Et pour ceux qui avaient la chance de conserver leur emploi, les rythmes du travail ont été à chaque fois intensifiés.

La dernière vague de licen-

ciements (la quatrième depuis la fusion) a commencé à l'automne 2008 avec l'arrivée d'une nouvelle équipe dirigeante. Dès 2009, celle-ci décidait la suppression au plan mondial de mille postes de cadres et la cession de départements d'activités à d'autres sociétés, comme la moitié du service informatique cédé à Hewlett-Packard pour, disait la nouvelle direction, améliorer la performance financière. Cela ne lui suffisait pas, il y eut les ponctions supplémentaires annoncées ce 23 juillet, au prétexte cette fois que les frais généraux d'Alcatel-Lucent seraient supé-

rieurs de 30 % à ceux des concurrents, ce qu'aucun travailleur n'a la possibilité de vérifier.

Mais quels que soient les arguments invoqués, les travailleurs constatent toujours que les dirigeants ne veulent jamais toucher ni au niveau de profits des actionnaires ni à leurs émoluments, les sacrifices étant uniquement pour les salariés.

Aujourd'hui, avec toutes les menaces qui pèsent, les travailleurs ont le sentiment d'assister à un dépeçage de leur travail, ce qui provoque écœurement et inquiétude pour l'avenir.

Correspondant LO

• Servisair – Roissy

Face à un trust qui supprime des emplois, des revendications légitimes

Les travailleurs de Servisair Cargo, entreprise de 337 salariés dont la liquidation judiciaire a été établie par le tribunal de Bobigny mardi 28 juillet, sont en lutte : ils réclament 30 000 euros au minimum par salarié, en plus des indemnités légales, alors que la direction n'est prête à céder que 3 200 euros par personne.

Vendredi 24 juillet, les grévistes ont retenu leur PDG, lequel a affirmé à sa sortie qu'il n'avait pas été maltraité ; cela n'a pas empêché quatre condamnations en référé pour « séquestration », « blocus », « trouble illicite », et même « violence morale permanente » !

Cela n'a pas découragé les grévistes qui ont manifesté à Roissy le 27 juillet et bloqué l'accès à l'aéroport jusqu'à ce que la police les déloge. Ils ont aussi manifesté devant le ministère du travail et ils n'ont pas

l'intention de s'arrêter là.

Servisair Cargo n'est pas une PME en difficulté, mais une branche de Servisair, entreprise de services aéroportuaires (tels la maintenance d'infrastructures et du matériel de piste, le fret, etc.), qui a des activités dans 128 aéroports à travers le monde et compte 15 000 salariés.

Et surtout Servisair elle-même est une filiale du groupe Derichebourg, un trust spécialisé dans les services aux entreprises, notamment « environnementaux », présent dans

31 pays sur 4 continents, employant près de 47 000 personnes en tout. Son chiffre d'affaires en 2008 a atteint 4,3 milliards d'euros (en augmentation de 8 % par rapport à 2007). Actuellement, Derichebourg, face à Veolia et à Suez, est sur les rangs pour tenter

d'emporter le marché de l'eau en Ile-de-France.

Les travailleurs en lutte de Roissy ne s'y trompent pas, qui exigent que les représentants de Derichebourg soient présents aux négociations et ont inscrit sur leurs banderoles : « Derichebourg escroc ». Les

indemnités qu'ils réclament ne sont rien pour un groupe de cette taille. Mais il n'y a pas de petits profits pour les capitalistes, qui refusent aussi de céder par peur que les luttes ne fassent école.

Pierre MERLET

Au ministère du Travail, Darcos continue de faire la leçon

Le 24 juillet, alors que le PDG de Servisair Cargo était retenu par les grévistes de l'entreprise, Xavier Darcos, nouveau ministre du Travail (après l'Éducation) a déclaré : « Il n'y a aucune solution qui passe par des menaces, par des

ultimatums, par des menaces de mort, par des séquestrations, ce n'est pas comme ça que les choses se passent ». Il ne faut pas « que l'on transforme les conflits sociaux en guerre civile », a-t-il insisté.

Ce sont pourtant les capita-

listes qui non seulement menacent les travailleurs, mais les condamnent à la misère en les jetant sur le pavé : là est la véritable violence et les grévistes ne font que se défendre. Mais sur ce point Darcos est muet.

P.M.

• ATB-Selni – Nevers (Nièvre)

Un plan de 61 licenciements

Un nouveau plan de licenciements de 61 travailleurs (sur 205) a été annoncé à ATB-Selni, une entreprise qui existe depuis plusieurs dizaines d'années à Nevers. Vendue en 2004 au groupe autrichien ATEC, elle fabrique des moteurs de machines à laver et son principal client est le groupe Fagor-Brandt.

En mars dernier, celui-ci a décidé de réduire ses commandes de 57 % alors qu'il s'était engagé à ne les réduire que de 12 %. Ce groupe a pourtant reçu 11,2 millions d'euros de l'État pour participer à la pérennité de la filière électroménager et maintenir les

emplois. Le groupe autrichien ATEC, lui, a augmenté ses résultats de 69 % en 2008 par rapport à 2007 et son chiffre d'affaires a été multiplié par 4,5 depuis cinq ans. Mais il veut faire payer aux travailleurs de Selni la baisse de commande de Fagor-Brandt.

Les travailleurs ne veulent pas laisser faire les deux groupes et, depuis mercredi 22 juillet, ils ont décidé de bloquer l'usine, empêchant la sortie des pièces fabriquées. Ils s'opposent aux licenciements et veulent que ce soit les groupes Fagor-Brandt et ATEC qui paient. Et si des licenciements étaient malgré tout décidés, ils ne

veulent pas se contenter des indemnités légales qui feraient 16 000 euros pour un travailleur avec 35 ans d'ancienneté. Ils veulent un mois de salaire brut par année d'ancienneté avec un minimum de 15 000 euros pour ceux qui ont moins de cinq ans.

La direction, qui ne voulait rien savoir jusque-là, a commencé à reculer et une réunion était prévue le 29 juillet à la préfecture de Nevers. Les travailleurs, en tout cas, restaient mobilisés.

Correspondant LO

• Caterpillar – Grenoble et Echirolles

Eh oui, des profits...

Caterpillar, le constructeur américain d'engins de travaux publics, vient d'annoncer un bénéfice net de 371 millions de dollars (soit environ 261 millions d'euros) pour le deuxième trimestre 2009, cela malgré un chiffre d'affaires en chute libre de 41 % !

Du coup, l'action Caterpillar à New York a bondi et certains commentateurs ont vu dans ces résultats un indice de la proximité d'une sortie de la crise !

Ne cherchez pas l'erreur : les actionnaires de Caterpillar vont toucher des dividendes parce que l'entreprise a réduit drastiquement ses effectifs : environ 1 200 personnes pour les deux sites de l'Isère (dont 600 CDI licenciés en juin) et 34 000 au niveau mondial (17 000 intérimaires et 17 000 CDI).

Que l'activité soit plein pot ou que la production recule : le capital fait les mêmes ravages.

Correspondant LO

• JPM – Avermes (Allier)

Les travailleurs obtiennent 50 000 euros minimum pour les licenciés

Du 10 au 20 juillet, les travailleurs de JPM ont bloqué l'entrée et la sortie des camions de leur entreprise d'Avermes, à côté de Moulins, jusqu'à ce que la direction cède sur les indemnités de départ qu'ils demandaient.

JPM fait partie du groupe Assa Abloy, leader mondial des systèmes de fermetures et des équipements de portes. Ce groupe a acquis 17 nouvelles compagnies en 2007 et, en 2008, avec un taux de rentabilité de 18,4 %, les résultats du groupe étaient excellents et même historiques. Mais un vaste plan de mille suppressions d'emplois a été lancé avec la fermeture de quinze unités de production.

À Moulins, 180 suppressions d'emplois sont prévues

dans une usine de 340 personnes. La direction propose d'abord 73 départs volontaires « ciblés », comme elle dit. C'est en fait elle qui choisirait « les volontaires » et elle leur propose 6 000 euros plus deux dixième de mois de salaire par année d'ancienneté pour partir.

Pour ce qu'elle appelle « les licenciements contraints », elle propose des indemnités allant de 5 000 euros (moins de 10 ans d'ancienneté) à 25 000 euros (pour ceux ayant plus de 25 ans

d'ancienneté et qui ont entre 40 et 57 ans). Cette prime peut même être de zéro euro pour ceux qui ont entre 58,5 ans et 60 ans. Ces propositions sont tellement ridicules que la direction a prévu une prime de 20 000 euros pour ceux qui ont entre 30 et 39 ans et auraient... 25 ans d'ancienneté. Pour la toucher, il faudrait qu'ils aient commencé à travailler à 5 ans ! Évidemment tout cela ne fait pas le compte.

La direction propose également des reclassements sur des postes qui seront supprimés plus tard. Actuellement, il y a environ 35 intérimaires (dont

certains arrivés la deuxième semaine de juillet) et trois à quatre heures supplémentaires par semaine selon les secteurs.

Face à tout cela, c'est le ras-le-bol. Pour ceux qui partent, les travailleurs réclamaient deux mois de salaire par année travaillée avec un minimum de 50 000 euros. C'est ce qui semble nécessaire pour voir venir alors que, comme partout, la situation de l'emploi dans la région s'est beaucoup dégradée avec les licenciements à Potain, le chômage partiel chez Bosch ou Iveco.

Le blocage de la sortie des camions a entraîné des retards

de livraison chez les clients. Et l'usine ne fournissant que des grossistes ou des supermarchés, le téléphone a commencé à sonner et la direction a fini par vouloir négocier. Lundi 20 juillet, elle cédait sur les 50 000 euros minimum pour tous les licenciés.

Une assemblée générale joyeuse et satisfaite du résultat a alors décidé le déblocage des portes. Même si 180 travailleurs seront obligés de partir dans les mois qui viennent, le fait d'avoir réussi à faire céder la direction a un peu redonné le moral.

Correspondant LO

• Bosal – Annezin (Pas-de-Calais)

Des propositions de reclassement... explosives

Depuis la décision de mise en liquidation judiciaire du 10 juillet, les 298 travailleurs licenciés (sur 386) de l'équipementier Bosal situé à Annezin dans le Pas-de-Calais se sont vu proposer des reclassements à Bosal Autoflex, en Hongrie, avec des emplois de magasiniers rémunérés à 425 euros par mois à raison de 40 heures par semaine.

Ils ont de quoi être choqués par de telles propositions d'autant que, selon un représentant de l'union locale CGT, il existerait des postes vacants de magasiniers à Lyon. Les patrons profitant de l'opacité dont ils entourent leurs affaires, pourraient certainement prouver qu'il n'en est rien. Mais ce fait en dit long sur ce que valent ces reclassements proposés par des cabinets comme Altedia, grassement payés pour ce « travail ».

La loi oblige en effet un patron qui veut licencier un salarié pour motif économique à lui proposer les postes disponibles dans l'ensemble de l'entreprise ou du groupe, y compris par conséquent à l'étranger. Et ce, même s'il s'agit d'emplois rémunérés à 69 euros à Bangalore en Inde, comme ceux qui furent proposés à neuf salariés de l'entreprise textile Carreman de Castres, en avril 2009.

Il est vrai que devant le scandale soulevé par des propositions du même genre, un texte de loi vient d'être adopté par

l'Assemblée nationale en première lecture, le 30 juin, qui spécifie que les propositions de reclassements à l'étranger ne pourraient désormais être faites si la rémunération n'est pas équivalente à celle que percevait le salarié concerné auparavant. En fait cette modification de l'article du code du travail pourrait enlever une épine dans le pied des patrons qui ne seraient plus dans l'obligation de faire des propositions de reclassement à l'étranger à des salaires trop inférieurs, mais qui, en revanche ne pourraient pas être poursuivis pour manquement à leurs obligations légales.

Les travailleurs licenciés ne seront pas plus avancés si aucune proposition sérieuse ne leur est faite, ce qui arrive dans la très grande majorité des cas. Et comment pourrait-il en être autrement quand chaque jour des entreprises licencient ou ferment, et ce dans tout le pays ?

Le directeur des ressources humaines de Bosal-France expliquait dans un courrier aux travailleurs qu'il était conscient que le « niveau de rémunération proposé est bien en deçà de ce qui se pratique couramment en France » mais en ajoutant qu'« il est en relation avec les coûts de la vie dans ce pays ». Un cynisme patronal qui pourrait bien faire exploser la colère des travailleurs et face auquel il est urgent d'imposer l'interdiction des licenciements.

Aline RETESSE

• Tassos – Noisy-le-Sec (Seine-Saint-Denis)

Les travailleurs ont fêté quatre mois de lutte

Depuis le 10 mars, cette entreprise qui produit des plats cuisinés et dont une des spécialités est le tarama, a annoncé le licenciement de 41 employés sur 88, en majorité des travailleurs originaires d'Asie.

À aucun moment la direction n'a voulu entendre parler d'indemnités de départ, de reclassement, ou même de départ en retraite pour les plus anciens. Ce mépris de la direction et d'une partie de la maîtrise avait mis le feu aux poudres.

En fait la société Tassos pensait se refaire une santé financière sur le dos des salariés, mais ceux-ci ne se sont pas laissés faire et ont installé un piquet de grève qui, depuis mars, bloquait l'accès de l'entreprise.

Le 20 juillet, le tribunal de commerce d'Alençon devait statuer sur le redressement ou la liquidation du groupe Amaris dont fait partie la société Tassos. En fin de compte, le jugement définitif ne sera prononcé qu'en septembre. La seule certitude, c'est que l'entreprise de Noisy devrait fermer.

Les travailleurs de chez Tassos qui participaient au piquet de grève depuis plus de quatre mois, jour et nuit, avaient décidé de toute façon de lever le piquet de grève le

soir du 20 juillet. Mais, ne s'avouant pas vaincus, ils ont organisé une fête pour remercier tous ceux qui les ont soutenus.

Une centaine de personnes se sont ainsi retrouvées pour se rappeler ces mois de lutte passés ensemble, les difficultés mais aussi les bons moments de solidarité, notamment de la part des travailleurs de Noisy. Comme l'a dit un des grévistes : « Ils nous prenaient pour des esclaves, mais on s'est révolté ». De cela, les travailleurs de Tassos sont fiers et en fin de fête, les présents ont décidé de garder le contact pour la suite.

Correspondant LO



• New Fabris – Châtelleraut (Vienne)

Toujours en lutte pour les 30 000 euros

Mobilisés depuis l'annonce de la liquidation de leur entreprise, les travailleurs de New Fabris réclament que Renault et PSA, les principaux donneurs d'ordre qui ont mis brutalement fin à leurs commandes, versent 30 000 euros d'indemnités extra-légales à chacun des 366 travailleurs de l'usine licenciés.



Estrosi, ministre de l'Économie, qui avait pourtant dit « je ne reçois pas sous le coup de la menace », a dû finalement écouter les représentants syndicaux mercredi 22 juillet. Auparavant, il s'était répandu en déclarations sur le fait qu'il privilégiait l'emploi aux primes : « Je ne veux pas privilégier la prime. (...) La prime c'est une impasse (...) parce qu'au terme de la prime, il n'y a plus de boulot et il y a des territoires totalement dévitalisés ». S'il est vrai que les indemnités de licenciement, quel que soit leur montant, ne sont pas la solution idéale, ce n'est pas aux licenciés

de New Fabris qu'Estrosi doit donner ses leçons mais à Renault et PSA. Ce sont eux, en effet, qui ruinent des régions en retirant leurs commandes aux sous-traitants, ce qui contribue à les couler avec les conséquences que l'on voit pour les ouvriers. Et s'il privilégie vraiment l'emploi, alors qu'il exige que Renault et PSA embauchent les travailleurs victimes de leurs décisions.

Lors de cette réunion, tout ce qu'Estrosi avait à présenter était le rachat par Renault et PSA du stock des 50 000 pièces que les

grévistes contrôlent. Cela représenterait 11 000 euros par personne. À cela, il ajoutait l'indemnité légale liée à l'ancienneté à condition de signer le Contrat de Transition Professionnelle (qui assurerait 80 % du dernier salaire, sans aucune garantie de retrouver un emploi par la suite). Estrosi, qui pour le coup a mérité le surnom d'« Escrosi », n'a pas hésité à dire que cela représentait 28 500 euros (17 500 euros d'indemnités légales + 11 000 euros) par travailleur et qu'en conséquence on

n'était pas loin des 30 000 euros. Il avait juste oublié de dire que, pour prétendre à l'indemnité légale de 17 500 euros, il fallait avoir au moins trente ans d'ancienneté, ce qui ne représente que 15 à 20 % des travailleurs. Après de rapides calculs, avec cinq ans d'ancienneté cela ferait 1 500 euros, avec dix ans 3 500.

À l'assemblée générale du lendemain, sa proposition a été largement conspuée par les 250 travailleurs présents, comme celle du sénateur UMP et ancien Premier ministre, Jean-Pierre Raffarin, consistant à créer un fonds de 500 000 euros pour la formation dans le département (ce qui ne répond en rien à la revendication des ouvriers ni n'assure un tant soit peu leur avenir). Quant à la somme que Renault et PSA étaient prêts à verser pour le rachat des pièces, un certain nombre de participants à l'AG ont bien fait remarquer que ces constructeurs avaient touché des milliards d'aide de la part de

l'État et qu'ils pouvaient payer les 30 000 euros. Un certain nombre de politiciens étaient là, ou plutôt devant les caméras des journalistes que « l'affaire des bonbonnes de gaz » attirait, notamment une adjointe au maire de droite de Châtelleraut, qui exhortait à un départ digne. Devant les huées des travailleurs, le sien a été quelque peu raté.

L'assemblée a voté l'organisation d'une manifestation pour le jeudi 30 juillet ; tous les travailleurs victimes de licenciements étant appelés à s'y joindre. D'ici là, d'autres assemblées générales étaient prévues pour faire le point. Lundi 27, plus d'une centaine de travailleurs ont voté en assemblée générale la diffusion dans les entreprises d'un tract dénonçant les mensonges de « Escrosi » et appelant à la manifestation. Toujours déterminés, ils se sont donné rendez-vous vendredi 31 après la manifestation pour décider de la suite à donner.

Correspondant LO

• SKF – Fontenay-le-Comte (Vendée)

Les travailleurs ne baissent pas les bras

Mercredi 22 juillet, pour la deuxième fois en moins d'un mois, les travailleurs de SKF à Fontenay-le-Comte en Vendée sont venus rendre visite à ceux de Saint-Cyr près de Tours, bloquant l'entrée et la sortie des véhicules de livraison. SKF projette de fermer leur usine en octobre et depuis fin juin ils se battent pour obtenir une meilleure prime de départ.

Déjà les 9 et 10 juillet, un piquet de grève de plusieurs centaines de travailleurs des deux usines avait bloqué l'entrée.

Suite à cette action, ils obtenaient un rendez-vous avec la direction nationale le 16 juillet. Le PDG proposait une prime liée à l'ancienneté (équivalent à 15 000 euros au bout de 20 ans), ce qui faisait dans le meilleur des

cas 30 000 euros en englobant les mesures légales. Les travailleurs l'ont trouvée indécente et demandent 80 000 euros en plus des mesures légales.

Mais ce qui a déclenché une nouvelle fois la colère des ouvriers de Fontenay, c'est que, lors d'une autre séance de négociation, mardi 21, la direction revoyait ses propositions de

congés de reclassement à la baisse. Elle ne proposait plus que 18 mois contre 36. Ils ont alors décidé de bloquer l'usine de Fontenay et sont venus à Saint-Cyr bloquer la livraison des pièces. Jeudi 23, un débrayage suivi d'une manifestation a regroupé à Saint-Cyr plusieurs centaines de travailleurs des deux usines.

Depuis le 21 juillet, les travailleurs ont planté la tente sur la pelouse de l'usine de Saint-Cyr et, forts de la sympathie suscitée par leur mobilisation, ils ont, en se relayant à 150, tenu jusqu'à la nuit de vendredi, lorsqu'un huissier, flanqué du directeur de



l'usine, les a menacés d'une amende de 500 euros par heure et par gréviste s'ils ne levaient pas leur piquet.

Mais cela n'a guère entamé leur détermination pour,

comme ils disent, « maintenir la pression en août et remettre ça en septembre » pour obtenir satisfaction.

Correspondant LO

• Indre-et-Loire

Les patrons compensent la crise avec nos emplois

Depuis quelques semaines, c'est quasiment tous les jours que l'on annonce des licenciements, fermetures ou délocalisations d'entreprises dans le département d'Indre-et-Loire.

Kuka Systems (ex-Farman-fabricant de robots industriels) ferme l'usine de La Riche, jetant ainsi 84 personnes à la rue ; Corona Médical (matériel médical) délocalise une partie de sa production en Chine, supprimant 63 emplois ; l'imprimerie Mame licencie 30 personnes. C'est aussi Plastivaloire (injection plastique) qui ferme l'usine de Chinon et compte supprimer 163 postes et Servi

Doryl (moules plastiques pour les fromages) qui annonce 26 licenciements. Quant à Michelin à Joué-lès-Tours, on ne sait pas encore quel sera le nombre de licenciés, mais sur trois usines en France il y en aurait 1093. Le quotidien local *La Nouvelle République* aussi restructure et prévoit de laisser 181 personnes sur le carreau. Voilà pour les plus récents qui viennent s'ajouter aux plans

sociaux qui ont touché des centaines de travailleurs du département depuis début 2009.

En annonçant la fermeture de Kuka Systems, *La Nouvelle République*, titrait « les nuages s'amoncellent sur l'économie tourangelle ». Mais ils s'amoncellent surtout sur les travailleurs. Car beaucoup de ces entreprises sont des filiales de groupes qui comportent bien d'autres établissements, et continuent à faire des profits. C'est le cas de Corona Médical, filiale du groupe Paramount Bed, numéro deux mondial du

matériel médical qui a encore distribué à ses actionnaires l'équivalent de 6,7 millions d'euros de dividendes. C'est aussi le cas de Mame, filiale du groupe Laski ou Kuka Systems qui, en fermant des usines et faisant des économies sur les salaires, maintient ses marges bénéficiaires malgré la chute des ventes. Beaucoup, pour ne pas dire toutes, ont eu accès à des fonds publics, que ce soit au titre de l'aide à la sous-traitance automobile, des aides de la Région comme Servi Doryl, de la communauté de communes

qui rachète des locaux de l'imprimerie Mame, ou de la prise en charge du chômage partiel (1 229 927 heures pour les cinq premiers mois de 2009 en Indre-et-Loire !).

Alors, à l'encontre des patrons et de l'État qui parlent de « plans de sauvegarde de l'emploi », c'est bien à la seule préservation des profits que servent les sacrifices multiples imposés aux familles ouvrières. Des profits dont il faudra imposer qu'ils servent à garantir l'emploi et les salaires.

Correspondant LO

● Incendies de l'été

Des moyens toujours insuffisants

Plus de 17 000 hectares brûlés en Espagne, au moins 15 000 en Sardaigne, 5 000 en Corse. Et si les incendies de l'été n'ont pour l'instant pas fait de victimes en France, on déplore six morts parmi les pompiers espagnols et deux victimes civiles en Sardaigne. Les fortes chaleurs, associées à des vents violents, font craindre le pire dans d'autres pays du pourtour méditerranéen, de la Grèce à l'Algérie et à la Turquie.

Comme chaque année à pareille époque, on voit donc des dizaines de milliers d'hectares de forêts partir en fumée et les flammes s'approcher de plus en plus de zones habitées, voire traverser un village, comme en Corse. Et comme chaque année aussi, les politiciens y vont de leurs déclarations pour dégager leur responsabilité. On tempête contre les incendiaires auxquels on promet une justice exemplaire, tout en vantant les moyens mis en œuvre par l'État. Ainsi, Michel Sapin, actuel préfet de la région PACA et ancien directeur de la Sécurité civile de 1999 à 2002, se félicitait dans une interview au *Figaro* du 25 juillet de ce que

« grâce aux efforts de l'État, la France dispose de la flotte aérienne la plus importante d'Europe ». Cela en dit long sur l'insuffisance de l'équipement à l'échelle de l'Europe, car la France, avec vingt-trois engins en tout, dont douze Canadair, n'a acquis que deux avions supplémentaires depuis les incendies meurtriers de 2005...

Et l'Europe, à l'image des États qui la composent, n'accorde que des moyens dérisoires à son « projet pilote de coopération entre les États membres dans la lutte contre les feux de forêts », pour lequel elle dispose de deux Canadair seulement !

Les avions ne suffisent certes

pas à lutter contre les incendies, mais l'État n'est pas meilleur sur terre. Le débroussaillage, l'entretien des forêts, la création de pistes et de points d'eau sont largement insuffisants, en particulier dans les forêts du sud-est de la France et de Corse, peu productives, dont les propriétaires ne s'impliquent pas dans la lutte contre les incendies. Et ce ne sont pas les 500 agents forestiers présents sur le littoral méditerranéen français qui peuvent effectuer tout le travail d'entretien nécessaire pour limiter la propagation des feux.

Les équipements anti-incendies coûtent cher : mais si un



Lancier.fr

Canadair vaut plus de 20 millions d'euros, le premier prix d'un avion Rafale représente plus du double de cette somme ! Et c'est un choix, bien sûr, si on gaspille des milliards dans une aviation de combat ruineuse et inutile. Mais pour les pompiers et les populations locales qui se débattent au

milieu des flammes, il ne reste que de minuscules rallonges – accordées généralement après des catastrophes comme les incendies de 2003 et 2005 – et des discours sur l'irresponsabilité des incendiaires. L'incurie de l'État, elle, n'est jamais mise en cause !

Nadia CANTALE

● Marseille

Militaires incendiaires

Mercredi 22 juillet, un incendie parti du camp militaire de Carpiagne, situé entre Marseille et Cassis, s'est propagé jusqu'aux quartiers Est et Sud de Marseille. Plus d'un millier d'hectares de bois et de garrigue ont été détruits et les habitations léchées par les flammes. Il a fallu évacuer en pleine nuit des centaines de personnes, dont les pensionnaires d'une maison de retraite. Tout Marseille était couvert par les cendres de l'incendie.

Le feu en Provence et dans les régions méditerranéennes sèches est un fléau. Et c'est pour cela que, dès le début de l'été, des annonces signalent aux automobilistes le danger de jeter une cigarette, que tous les feux et barbecues sont réglementés. Les arrêtés préfectoraux réglementent, voire interdisent, l'accès et les promenades dans les collines.

Ces consignes de sécurité

élémentaires ne semblent en revanche pas concerner les militaires. À Carpiagne, ils ont pu se livrer à un exercice de tir avec balles traçantes et mettre ainsi le feu à des terrains sensibles. Et ce n'est pas du tout le premier accident : plusieurs incendies sont déjà partis du camp militaire de Carpiagne ou de celui de Canjuers, dans le Var.

Un coupable a été rapidement désigné : un sous-officier

aurait ignoré les consignes interdisant ce type de tirs en été. C'est un peu facile, car à l'armée, les tirs ne se font pas parce qu'un sous-officier a une lubie, le moindre exercice est programmé bien à l'avance. Mais là, il semblerait que la hiérarchie militaire, du gouverneur de la place de Marseille aux officiers supérieurs qui commandent le camp de Carpiagne, ignorait que des troupes se livraient à des tirs ! Et c'est un sous-officier qui est mis en examen et qui va porter le chapeau.

Quant aux hommes politiques, ils se sont livrés à une surenchère verbeuse. François Fillon, en visite à Marseille avec les ministres de la Défense et de l'Intérieur, a qualifié le geste de

l'adjudant de la Légion de « faute pas excusable ». Jean-Claude Gaudin, le maire de Marseille, a lui parlé de « stupidité incroyable ». Quant au préfet, il se dit « scandalisé »...

Mais ceux qui peuvent être scandalisés, ce sont d'abord les habitants des quartiers de Marseille touchés par les flammes, ceux de Saint-Marcel, La Barasse, les Trois Ponts, Saint-Loup, etc., dont certains sont déjà classés à cause des risques

chimiques. Ce sont aussi les pilotes des Canadair et des hélicoptères qui prennent des risques importants à chaque vol, ainsi que les pompiers maintenus en place, dans la fournaise.

Tous ces gens-là ont le droit de se dire scandalisés, mais pas les ministres, les préfets et le maire, aux déclarations toutes plus hypocrites les unes que les autres.

Correspondant LO

● Reims

Les pompiers professionnels en colère

Dans leur volonté de toujours poursuivre leurs attaques contre les fonctionnaires qu'ils jugent trop nombreux et trop payés, le gouvernement et ses soutiens disent s'émouvoir de la hauteur des dépenses publiques. Derniers montrés du doigt : les pompiers professionnels.

Toujours prompt à dénoncer les prétendus privilèges... des autres, Charles-Amédée De Courson, député de la Marne de l'ancienne UDF et aujourd'hui reconverti au sarkozysme, est

parti en croisade. Selon lui, les pompiers ne travailleraient pas assez et seraient trop payés. C'est ce qu'inspirent à ce député les cent gardes par an de 24 heures consécutives pendant lesquelles chaque pompier peut être amené à risquer sa vie. Quant aux salaires, ils auraient progressé deux fois plus vite que dans le reste de la Fonction publique territoriale, se désole le député. Pourtant, deux fois presque rien, ça ne fait toujours pas grand-chose.

Ces propos se sont répandus

comme une traînée de poudre parmi les pompiers. Ceux de Reims, qui supportent déjà le sieur De Courson en tant que président du Service départemental d'incendie et de secours, ont voulu montrer leur indignation. Ils se sont affichés « en grève » et sont allés au centre-ville solliciter le soutien de la population mardi 21, mercredi 22 et jeudi 23 juillet. Comme il se doit, les marques de soutien étaient nombreuses.

Correspondant LO

● Mont de Piété

Pour avoir de l'argent... mieux vaut être riche

La crise économique actuelle aura permis le succès d'une institution un peu particulière du monde bancaire, celle du prêt sur gage. En effet, le Crédit Municipal de Paris, plus connu sous le nom de « Mont de Piété », a vu sa fréquentation augmenter de 25 % en un an. Chaque semaine ce sont des milliers de personnes supplémentaires qui viennent y déposer leurs bijoux et autres objets de valeur en échange de liquidités car les banques leur refusent les crédits qu'elles sollicitent. Selon le directeur des services opérationnels de cette institution, cela est à mettre « directement en lien avec le tarissement du crédit à la consommation », car dit-il « les banques ont resserré les

conditions, donc le Crédit Municipal est devenu une solution avantageuse ».

La crise économique mondiale, causée par des spéculateurs se servant des outils informatiques les plus modernes, réussit ainsi le tour de force de redonner un souffle nouveau à une forme de prêt bien archaïque.

Pendant ce temps, les grandes banques n'ont pas besoin, elles, de telles démarches pour obtenir de l'État des lignes de crédit qui dépassent l'imagination... et pour aller ensuite réinjecter ces sommes dans la spéculation au lieu d'alimenter les circuits du crédit comme elles sont prétendument censées le faire.

Stéphane FORAT